



## AUTORISATION de SORTIE Année scolaire 2026 - 2027

Du CE2 au CM2, vous avez la possibilité de donner une carte de sortie à votre enfant.

**Tout enfant ayant une carte de sortie et quittant l'établissement n'est plus sous la responsabilité de l'école, qui ne peut plus contrôler ses déplacements.**

Si vous souhaitez autoriser votre enfant à sortir seul, vous devez remplir le talon ci-dessous :

- ⇒ Cocher les cases des jours et heures correspondants à vos souhaits,
- ⇒ Coller une photo d'identité en haut à droite du talon réponse,
- ⇒ Retourner le talon dûment rempli au secrétariat de l'école où il sera enregistré et conservé.
- ⇒ La carte de sortie définitive cartonnée sera remise à votre enfant à la rentrée.
- ⇒ Cette carte devra être remplie par vos soins, en y indiquant toutes vos coordonnées, signée, datée et une photo d'identité collée obligatoirement.
- ⇒ Après vérification, elle sera rendue à l'élève plastifiée.

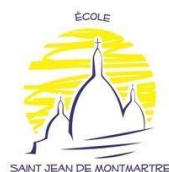


**ATTENTION** : Pour toute modification en cours d'année, il sera important de prévenir le secrétariat par courrier pour la mise à jour du fichier. Vous devrez alors remplir un nouveau talon et une nouvelle carte cartonnée, qui annuleront et remplaceront la précédente demande.

**Toute carte perdue sera refacturée à 2 euros**



Talon à remettre à l'enseignante de votre enfant – carte remise début septembre 1 ex par enfant



### CARTE DE SORTIE ANNEE 2026-2027

Monsieur, Madame.....autorise(nt) leur fils, fille :

**A quitter seul (e) l'école cette année scolaire 2026-2027**

Photo à coller

**Les jours suivants : (cocher par une croix)**

**NOM :** ..... **Prénom :** ..... **Classe :** .....

| École St Jean de Montmartre<br>31 rue Caulaincourt<br>78018 Paris<br>01 46 06 03 08 | Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|----------|
| 12h00                                                                               |       |       |       |          |
| 16h45                                                                               |       |       |       |          |
| 18h00                                                                               |       |       |       |          |

Téléphone Mère :

Téléphone Père :

Signature des parents :